

BULLETIN

DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

Abonnements pour le semestre
juillet-décembre 1873 :

Pour la Suisse, fr. 4.

Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.

L'émancipation des travailleurs

doit être l'œuvre

des travailleurs eux-mêmes.

Abonnements pour le semestre
juillet-décembre 1873 :

Allemagne, fr. 5»30. — Amérique-fr. 8. — Angleterre, fr. 6»60. — Belgique, fr. 5»30. — Espagne, 6»60. — France fr. 20. — Hollande, fr. 6»10. — Italie fr. 4»80.

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 28 DÉCEMBRE 1873.

La justice bourgeoise.

Interrogez le premier radical venu et demandez-lui quel est à son avis le plus grand progrès réalisé dans les sociétés modernes, grâce aux « grands principes de 1789 » (style consacré).

Il vous répondra sans hésiter que c'est l'égalité des citoyens devant la loi. Puis il ne manquera pas d'ajouter que depuis la proclamation de cette égalité, « il n'y a plus de classes. »

Que de fois nous l'avons entendu débiter, cette ritournelle, par les gros bonnets du parti républicain français (le parti officiel, s'entend !)

Grâce à l'issue du procès Bazaine, nous espérons bien en avoir fini pourtant avec cette mauvaise plaisanterie des libéraux de tous bords, et nous ne saurions en témoigner trop de reconnaissance à la loyale épée dans le fourreau de laquelle habite le futur bonheur de la France.

Elle est jolie, vraiment, l'égalité des citoyens devant la loi !

Quiconque a pu lire d'une façon assidue les comptes-rendus judiciaires (récits de cours d'assises et autres), sait depuis longtemps à quoi s'en tenir sur la valeur réelle de cette égalité chimérique.

Mais il a fallu le monstrueux procès de Bazaine pour mettre en pleine lumière tout ce qu'a de faux ce prétendu progrès, vanté à tous propos par les admirateurs du libéralisme.

Qu'un pauvre diable, soldat malgré lui — n'ayant pu payer son exonération — fasse une réclamation au sujet de la mauvaise qualité de la nourriture; que révolté de l'injustice brutale d'un de ses chefs, il se laisse aller à quelque acte agressif contre celui-ci, qu'il commette enfin la plus légère infraction à la discipline, il n'est point de châtement assez dur à lui infliger, d'abord durant sa prévention,

puis ensuite après sa condamnation. Et pourtant en quoi l'honneur, le salut du pays sont-ils intéressés à une telle rigueur, pour des fautes imputables le plus souvent à ceux-là même qui sont chargés de les réprimer.

Mais qu'un maréchal de France, commandant en chef une armée considérable, trahisse son pays avec préméditation; qu'il livre la ville de défense la plus importante, confiée à son honneur; qu'il livre de plus un matériel de guerre considérable, qu'est-ce cela ? — Misère — moins que rien !

Sans doute, pour la forme, on traduira cet homme devant un conseil de guerre, parce qu'enfin on y est contraint par le code et surtout par l'opinion publique légitimement soulevée.

Mais, alors que ceux qui, le 31 octobre 1870, voyant le gouvernement du 4 septembre couvrir de sa honteuse complaisance la reddition de Metz, s'étaient soulevés contre de tels misérables; alors, disons-nous, qu'ils devaient demeurer durant quatre mois dans d'humides et infectes cellules avant de se voir acquitter par un conseil de guerre, le maréchal, traître à sa mission, attendit dans une villa disposée tout exprès et où il jouissait de toutes ses aises, l'heure de venir rendre compte de son crime. Enfin, c'est dans un des salons de Trianon, où il occupait un appartement depuis le commencement des débats, qu'il s'entendait lire le verdict rendu contre lui. Puis, les juges s'empresment de demander sa grâce, sous prétexte d'anciens témoignages de bravoure. — La bravoure d'un simple troupière est chose si ordinaire qu'il n'y a pas lieu d'en parler, — mais celle d'un officier supérieur ! C'est si rare, voyez-vous !

Naturellement la grâce est accordée, et le traître en sera quitte pour goûter le frais durant vingt ans — lisez : à peine vingt mois — au fort de l'île Ste-Marguerite, où un délégué du ministère a été envoyé de suite afin de faire préparer les appartements de l'illustre prisonnier !

Puis c'est à qui racontera, dans les bons journaux de Paris, la fermeté et le stoïcisme de l'*infortuné* maréchal devant l'arrêt qui vient de le frapper. « Tous pleuraient et lui seul restait calme, » ajoutent les reporters. — C'était vraiment touchant, et nous sommes étonnés qu'on n'ait pas fait d'excuses à ce digne homme.

Eh bien! ce qu'il y a d'immonde, c'est que ce n'est pas seulement par suite des traditions anti-égalitaires dont nous parlions en commençant, que cette honteuse farce vient de se jouer.

La quasi-ovation dont, en dépit de tout sens moral, le maréchal Bazaine vient d'être l'objet, trouve son explication naturelle dans le passage suivant que nous extrayons du plaidoyer de son défenseur, M^e Lachaud :

« On reproche au maréchal de n'avoir pas livré bataille sous les murs de Metz, au lieu de capituler, alors qu'il disposait encore de forces considérables. Mais, outre qu'à ses yeux le succès était impossible, ne doit-on pas au contraire lui savoir gré d'avoir ainsi laissées intactes ces mêmes forces qui devaient plus tard rendre de si grands services à la société *en aidant à écraser la Commune?* »

Là est en effet le mot de toute cette histoire. Aussi remercions-nous vivement M^e Lachaud d'avoir mis en lumière comme elle méritait de l'être cette importante considération.

C'eût été certes un acte de la plus grande ingratitude et même de la plus haute imprudence de la part de la bourgeoisie, d'avoir laissé fusiller un pareil homme.

Oui, maître Lachaud, vous avez eu mille fois raison de le faire ressortir : — Mon client a tourné le dos aux Prussiens; mieux encore, il leur a ouvert les portes de Metz sans coup férir, — c'est vrai, mais qu'importe cela? — Vous l'appellez un traître, un lâche même! Allons donc, c'est de l'injustice. Mettez-le de nouveau à l'épreuve. Donnez-lui des femmes et des enfants à égorger dans les rues de Paris; livrez-lui des communards à mitrailler au plateau de Satory, et vous verrez si ce brave reculera; vous verrez s'il n'accomplira pas sa glorieuse mission avec le même entrain qu'y mirent ses braves camarades en mai 1871!

Ah! croyez-moi, aurait pu encore ajouter Lachaud, réservez cet homme pour l'avenir. Qui sait si un jour il vous restera assez de ces hommes formés sur les champs de bataille d'Afrique et suffisamment disposés à ne pas faillir lorsque viendra le moment d'égorger de nouveau des milliers de citoyens, pour la plus grande gloire de l'ordre, de la propriété et de la religion!

Et la bourgeoisie, même républicaine, eût applaudi, n'en doutons pas, travailleurs. Pour la bourgeoisie il n'y a de juste, de vrai et de respectable que ce qui peut sauvegarder ses intérêts et sa situation exploitante.

Réforme de l'enseignement.

(Suite)

Le rapport des *Solidaires* dit plus loin :

3. « L'instruction supérieure doit être gratuite, mais non obligatoire; l'enfant sachant son métier et en ayant besoin pour vivre, pourra travailler aussitôt et aider ses parents. »

Nous ne savons trop pourquoi on voudrait perpétuer l'inégalité dans l'instruction. Il est facile de comprendre pourquoi la bourgeoisie veut la maintenir: il lui serait difficile de perpétuer autrement la division de tous les citoyens en gouvernés et gouvernants; d'ailleurs avec les inégalités économiques, toute la question de l'instruction ne se réduit pour le peuple travailleur qu'à une pure et simple blague. Mais nous ne comprenons pas bien comment l'idée d'une inégalité dans l'instruction a pu trouver place dans un travail fait par des socialistes. Dans l'ordre égalitaire des Communes fédérées, tous les citoyens, sans exception aucune, sont appelés à recevoir toute l'instruction, sont donc appelés à passer par l'école enfantine et primaire et par le gymnase, pour suivre ensuite un cours d'études académiques ou spéciales.

Sans l'instruction intégrale, comprenant en elle mathématiques, cosmographie, physique, chimie, biologie, langues et sociologie, ainsi que sans la connaissance d'un métier spécial et des rapports dans lesquels celui-ci se trouve avec les métiers à lui attachés; sans avoir reçu toute ces connaissances — l'homme n'est pas instruit.

Une obligation pareille n'est pas difficile à remplir, et il n'y aura pas même lieu de rendre l'instruction supérieure obligatoire, car personne ne voudra se la refuser. On nous objectera peut-être que tout le monde n'a pas de goût pour les études, qu'il n'y aura toujours qu'une infime minorité qui voudra suivre les cours d'études supérieurs, et que par conséquent l'égalité de l'instruction est un rêve. Pour ne pas confondre les effets avec les causes, examinons plutôt pourquoi aujourd'hui il n'y a en effet pas beaucoup de gens ayant un goût prononcé pour les études un peu sérieuses.

Pourquoi se refuse-t-on souvent à l'étude?

L'homme est le produit du milieu dans lequel il vit; le développement en lui de tel goût plutôt que de tel autre tient aux impressions qu'il reçoit de son entourage. C'est la famille, l'école primaire et secondaire, le collège enfin qui influent sur l'enfant, qui forment ses goûts et son caractère, car c'est de là qu'il reçoit toutes les impressions; c'est la famille et l'école qui feront naître dans l'enfant ou bien l'amour, ou bien une répugnance pour l'étude.

La grande, l'immense majorité des familles de notre temps, et cela sans en excepter les familles aisées, sont incapables de donner à l'enfant une impulsion pour l'étude, par la raison bien simple que les parents eux-mêmes ne s'intéressent pas à la science, ne la connaissent pas et n'en parlent jamais. Les travailleurs ne la connaissent pas, car

dès l'enfance ils sont condamnés à l'exploitation, au travail forcé pendant 11, 12 ou 14 heures par jour; les bourgeois ne s'occupent pas de la science parce qu'il sont trop utilitaristes, et l'abandonnent volontiers aux « idéologues. » Dans le milieu bourgeois on ne s'intéresse généralement pas à la science, on n'en parle presque pas, et la curiosité de l'enfant est réveillée plutôt par un billet à payer ou à recevoir, par les affaires des boursicotiers, dont il entend parler, et toutes ces impressions ne sont pas de nature à produire dans l'enfant l'amour de l'étude.

(La fin au prochain N^o.)

Nouvelles de l'Extérieur.

Italie.

La *Plebe*, journal socialiste paraissant à Lodi, raconte le fait suivant :

Mercredi matin, on a retiré du ruisseau du moulin Basso, à Lodigiano, le cadavre d'Alodio Vincenzo, paysan, âgé de 56 ans. Ce pauvre homme, qui avait une femme et cinq enfants, était sorti seulement trois jours auparavant de l'hôpital Fissiraga, et à peine convalescent, sans ressources, avec de pauvres enfants auxquels il ne pouvait pas donner le pain qu'ils lui demandaient, il était sorti pour aller chercher un travail quelconque : recherche inutile ! Désespéré, n'ayant pas le triste courage de retourner les mains vides auprès de sa malheureuse famille, il préféra la mort.

« La plume nous tombe des mains, ajoute la *Plebe*, en racontant de pareilles infortunes. Et puis on continuera à nous traiter de *songe-creux* quand nous parlerons des misères et des souffrances du pauvre peuple ! »

Un journal italien, le *Pompeiano*, raconte qu'une malheureuse mère, réduite à la plus extrême misère, après avoir demandé en vain des secours à l'administration publique, a vendu à un marchand de chair humaine un de ses petits garçons pour le prix de 22 *carlins*, et une petite fille pour 11 *carlins*. La vente des deux enfants ne lui a pas même rapporté la somme de 20 francs !

Le gouvernement négocie en ce moment un emprunt de 3 millions, destiné à construire de vastes écuries pour sa Majesté le roi d'Italie.

Amérique.

Un journal américain, le *New-York World*, annonce que le 1^{er} décembre, le chiffre de la population improductive à New-York atteignait 58,000. Une partie de ce total se compose d'ouvriers sans travail par suite de la crise, et le reste, d'individus sans moyens d'existence. Voici comment se subdivise le chiffre indiqué : 800 maçons, 600 charpentiers, 400 ouvriers de chemin de fer, 300 carrossiers, 200 peintres, 200 imprimeurs, 200 tailleurs, 100 plombiers, 100 tonneliers, 1,000 ouvriers de métiers divers, 1,200 couturières, 3,000 employés de commerce, 250 cigariers, 2,000 manœuvres, 1,500 servantes, 200 sommeliers. De plus, dans la seconde catégorie, 9,000 pensionnaires des établissements publics de charité, 12,000 pensionnaires des établissements privés de charité, 15,000 mendiants,

1,400 pensionnaires des maisons de pauvres, 3,700 prisonniers, 2,500 prostituées, 2,000 voleurs. En tout 58,050.

Voilà les tristes réalités de la république américaine.

Fédération jurassienne.

La section de la Chaux-de-Fonds nous a envoyé sa correspondance mensuelle pour novembre. Nous la publions ci-dessous :

« La propagande individuelle commence à porter des fruits et à se faire d'une manière plus active ; nous avons l'espoir de recruter d'ici à quelque temps un certain nombre de nouveaux adhérents sérieux pour notre section. Les conditions économiques dans lesquelles nous nous trouvons actuellement et la crise industrielle que nous traversons, contribuent aussi pour beaucoup à ouvrir les yeux aux ouvriers.

» Dans sa dernière réunion, notre section a renouvelé son Comité pour 6 mois ; lorsqu'il sera constitué, nous en donnerons avis au Comité fédéral. Il a aussi été décidé d'organiser pour les membres de la section et les amis, des conférences sur la question sociale ; nous leur donnerons plus d'extension et les rendrons publiques si ces premières réussissent.

» La société des graveurs, dans son assemblée trimestrielle, s'est occupée de questions administratives et a déclaré faux-frères deux de ses membres, qui avaient trahi la cause à l'époque de la grève. Ce sont les nommés *Jean Graber*, guillocheur, et *Aug. Duvoisin*, graveur. Ils sont signalés à toutes les sociétés ouvrières.

» La plupart des sociétés ouvrières ayant leurs assemblées chaque fin de trimestre, nous n'avons pas de renseignements sur leur compte, mais en revanche, nous vous donnons quelques détails sur la manière dont notre population ouvrière est exploitée par certaines catégories de bourgeois.

» A tout seigneur tout honneur, nous commencerons par les propriétaires. Ces messieurs ont, pour le moment, le triste privilège d'abuser de la position qui est faite à l'ouvrier par le manque de logements qui se fait toujours plus sentir dans nos montagnes, mais plus particulièrement à la Chaux-de-Fonds, et ne craignent pas d'élever le taux des loyers à un chiffre tellement exorbitant, qu'il deviendra bientôt impossible au travailleur de se loger ici. Ils ont profité de l'époque des paiements en St-Martin pour les augmenter ; les plus raisonnables se sont contentés du 10 au 15 0/0, mais c'est le petit nombre ; la plupart ont augmenté du 20 au 25 p. 0/0. Non contents de cela, un grand nombre d'entr'eux imposent encore à leurs locataires des conditions qui seraient baroques et ridicules si elles n'étaient odieuses. Dans des baux que nous avons eus sous les yeux, nous avons vu des articles qui peuvent être cités comme des modèles du genre et que nous recommandons à l'attention des autres propriétaires, espérant qu'ils en feront leur profit. Ainsi, l'un défend à son locataire de recevoir des visites, de marcher fort dans les chambres ; un autre interdit de garder des oiseaux forts chanteurs, de travailler dans le logement. Un de nos compagnons, père de famille, habite un appartement dont les 2 pièces ont chacune 6 pieds carrés, et on lui défend de sous-louer ! Une quantité de familles

d'ouvriers sont délogées pour St-Georges, pour le seul fait d'avoir des enfants. Enfin si nous voulions citer tous les exemples, il y aurait de quoi remplir un gros volume.

» La municipalité, qui possède de vastes terrains, pourrait apporter un remède à cet état de choses en constituant une société de construction sur une grande échelle; elle y trouverait tout profit; mais elle s'en garde bien et pour cause, car la plupart des membres de nos conseils municipaux étant eux-mêmes gros propriétaires, leurs intérêts particuliers sont directement opposés à l'intérêt public.

» Ouvriers, souvenez-vous-en lorsqu'au printemps prochain ces charlatans politiques viendront mendier vos suffrages. Quand dans les fêtes soi-disant populaires, au 1^{er} mars entre autres, ils vous rabâcheront les phrases aussi sonores que creuses qu'ils vous répètent sur tous les tons possibles depuis tantôt 25 ans, demandez-leur donc un peu ce qu'ils ont déjà fait pour améliorer votre position et pour empêcher l'exploitation éhontée dont vous êtes l'objet de la part des propriétaires, de certains fabricants, des boulangers, des bouchers, etc., etc.

» Nous aimerions voir notre *Bulletin* devenir la tribune populaire où les travailleurs de notre contrée, qui n'ont aucun autre organe de publicité à leur disposition, pourraient venir exposer au grand jour leurs griefs et leurs justes plaintes, et nous engageons ceux de notre localité, connaissant des faits qui méritent d'être signalés, à les transmettre aux membres de notre section.

A Porrentruy le mouvement socialiste paraît s'être ralenti; la cause en est principalement dans la crise religieuse que traverse le Jura catholique. Les radicaux jurassiens ont imaginé une singulière manière d'affirmer leur antipathie pour le catholicisme ultramontain: elle consiste à assister en masse à la messe des nouveaux curés prétendus *libéraux*. Ainsi nous lisons dans le *Journal de Genève*: « Le service divin célébré par le nouveau curé (libéral) de Porrentruy, M. Deramey, est toujours plus assidûment fréquenté. » Le journal ajoute que des gens qui n'allaient jamais à l'église se font maintenant un devoir de ne pas manquer un office.

Les ouvriers de Porrentruy, nouveaux venus dans le mouvement socialiste, ne se sentent pas encore assez forts pour s'affirmer comme un parti vivant de sa vie propre; ils se laissent aller un peu à la remorque des radicaux. Mais nous espérons les voir bientôt s'émanciper entièrement de cette tutelle, et marcher hardiment, comme leurs frères du reste du Jura, dans la seule voie qui puisse conduire le prolétariat à son émancipation réelle, la voie de la révolution sociale.

Un monteur de boîtes nous écrit:

« Un patron monteur de boîtes de la Chaux-de-Fonds, M. Emile Huguenin, vient de renvoyer subitement tous ses ouvriers du 18 karats, au nombre d'une trentaine, et cet exemple va être suivi. Les patrons veulent à tout prix avoir raison de notre fédération, et ils ont eu une assemblée la semaine passée; on ne sait pas encore quelles décisions y ont été prises. Seulement, ce que l'on sait, c'est qu'ils veulent baisser les prix dans un moment où tout est si cher; ils vont probablement mettre à exécution la proposition qu'un patron leur avait faite au

mois d'octobre, et que nous avons déjà signalée dans le *Bulletin*. Mais que les patrons b'oitiers, de quelque localité que ce soit, y prennent garde: qui sème le vent récolte la tempête! »

On nous écrit du Locle:

« Samedi 20 courant, la société de résistance des monteurs de boîtes a fait une collecte pour un collègue qui est dans la misère; et dans un atelier de monteurs de boîtes d'or, les deux collecteurs ont présenté la liste de souscription au patron. Ce petit despote, qui est membre de l'Union évangélique, s'est empressé de profiter de l'occasion pour débiter son venin contre notre fédération des sociétés de résistance, en déclarant qu'il ne tolérerait un ouvrier faisant partie de notre fédération. Nous devons cependant ajouter qu'en fin de compte il s'est décidé à souscrire pour quelques centimes en faveur de l'ouvrier malheureux.

» Nous donnons un conseil à ce Schneider en herbe: qu'il prenne bien garde de ne jamais se voir forcé à rentrer dans les rangs des ouvriers, parce qu'il lui sera plus dur encore de vivre avec des ouvriers que cela ne lui a été précédemment (ainsi que ce monsieur le disait à la veille de s'établir à son compte).

» Sous peu suivront encore d'autres détails sur la charité ou philanthropie de cet homme selon l'Evangile.

Nous recevons la lettre suivante:

Le Comité central du *Schweizerischer-Arbeiterbund* au Comité fédéral jurassien.

Citoyens,

Nous venons, au nom de nos amis les ouvriers relieurs de Zurich, vous prier de vouloir bien insérer dans le prochain numéro du *Bulletin* jurassien les quelques lignes ci-après:

« Le Comité central du *Schweizerischer-Arbeiterbund* à tous les ouvriers relieurs.

» Compagnons et collègues,

» Nous venons, au nom des ouvriers relieurs de Zurich et au nom de la solidarité entre ouvriers, vous informer que depuis la fin du mois de novembre, vos collègues de Zurich sont en grève pour obtenir la journée de 10 heures de travail, 40 cent. par heure, et 50 centimes pour les heures supplémentaires. La grève est soutenue, de tous les côtés, par tous les ouvriers de tous les métiers avec un entrain admirable.

» Compagnons, ne vous laissez pas tenter par les mensonges des patrons, qui cherchent par tous les moyens à vous attirer à Zurich. Nous savons qu'ils font de grands efforts dans ce sens. Non, mille fois non! aucun ouvrier relieur ne doit aller à Zurich avant que nos frères n'aient pu gagner leur juste cause et que la grève ait été déclarée finie, non par les patrons, mais par les ouvriers.

Agréez, citoyens, avec nos sincères remerciements, notre salut fraternel.

Au nom et par ordre du Comité central,

F. BLÖDING.

Genève, le 22 décembre 1873.